



Montreuil, le 08 novembre 2019

APPEL

Du Conseil National de la Fédération CGT des Cheminots

Le Conseil National, organe dirigeant de la CGT des Cheminots, décide le dépôt d'un préavis de grève reconductible par période de 24h à compter du 05 décembre 2019.

Le Conseil National appelle les cheminots à s'inscrire massivement dans la grève le 05 décembre et à participer aux assemblées générales pour décider des suites.

Le rapport de force peut et doit être supérieur à celui de 2018.

Le Conseil National appelle les syndicats CGT à s'organiser pour faire remonter les positions des assemblées générales de manière à permettre aux grévistes de mesurer chaque jour les avis majoritaires à l'échelle nationale.

Le combat qui s'engage nécessite une organisation la plus efficace possible pour unifier les cheminots, comme la CGT a su le faire ses dernières semaines dans le droit de retrait national sur la sécurité, les débrayages toutes activités dans les ateliers du Matériel, les rassemblements sur le Fret, les gares et l'Équipement.

Le Conseil National appelle les cheminots à adhérer à la CGT pour renforcer ces capacités d'organisation et de coordination sur tous les sites.

Le Conseil National relève que les contours de la future réforme des retraites sont rejetés massivement par les cheminots.

Le Conseil National appelle les cheminots actifs et retraités à exiger l'amélioration du régime général et la réouverture du régime spécial par son extension à la branche ferroviaire.

A ce titre, les cheminots s'inscriront dans toutes les démarches interprofessionnelles.

Le Conseil National relève que la situation dans l'entreprise SNCF est explosive du fait de choix stratégiques, de réorganisations et de réformes qui privent les cheminots des moyens de faire du bon travail, qui refusent de leur assurer la reconnaissance que leur investissement impose, et qui remettent en cause l'avenir de l'entreprise, de nos métiers, du service public et même de pans entiers du réseau ferroviaire.

Cette situation provoque une colère énorme qui impose des changements d'orientation, le déblocage de moyens, des changements législatifs, l'inscription de garanties nouvelles dans une CCN de haut niveau et une réponse aux revendications des cheminots actifs comme des retraités.

Nous exigeons des négociations réelles sur l'ensemble des sujets portés. La balle est dans le camp de la direction de l'entreprise SNCF, de l'UTP et du Gouvernement.

Le Conseil National constate enfin que la stérilité des négociations de branche actuelles et la pression sociale appliquée dans les entreprises ferroviaires privées et filiales provoquent de l'attente dans ces entreprises.

Le Conseil National appelle donc les syndicats de ces entreprises à s'emparer également du 05 décembre et de la démarche fédérale en déclinant les thèmes revendicatifs dans leurs entreprises.

Le Conseil National mandate la Fédération pour interpeler les autres organisations syndicales afin de proposer une démarche unitaire pour répondre aux attentes des cheminots.

Le Conseil National lance un appel à l'encadrement de la SNCF, qui a fait preuve de beaucoup d'inquiétude et de critique sur les orientations actuelles de l'entreprise, afin qu'il s'engage dans le conflit.

Les agents de maîtrise et les cadres peuvent refuser de jouer le rôle de contrôle social ou de briseur de grève que le COMEX souhaite leur faire endosser, qui est contraire à leurs propres intérêts et qui conduit au dénigrement de l'ensemble des cheminots et à l'affaiblissement de nos revendications à tous.

Le Conseil National appelle tous les militants CGT à se mettre à disposition des syndicats pour préparer et mener le conflit à venir.

La bataille commence !

